

Quant à moi, j'ai bien peur de ne pas pouvoir maintenir les hautes traditions de ceux qui ont fait honneur à ce poste depuis mon arrivé au Sénat, voilà dix ans; mais je me souviendrai toujours de ceux qui m'ont précédé et je tâcherai de me montrer à la hauteur de la situation. Au leader du Gouvernement et à tous les membres de son groupe, je tiens à dire que je déploierai pour le Sénat tout mon dévouement,— me rappelant toujours que c'est nous rendre service à nous-mêmes que de rendre service aux autres.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Je vous remercie beaucoup. J'apprécie grandement les paroles par trop aimables de l'honorable leader à l'occasion de ma démission. Quoi qu'il en soit, je me sens pleinement récompensé, non seulement par ses bienveillantes paroles, mais aussi par le bon accueil qui m'a été accordé et la splendide cordialité qui a toujours existé entre les membres des deux côtés du Sénat pendant l'exercice de mes fonctions.

Après mûre réflexion, j'ai cru de mon devoir de me retirer, parce qu'à mon avis les intérêts de mon parti seront mieux servis par un homme plus jeune que moi. Je suis heureux de pouvoir dire que je suis en excellente santé, mais je ne dois pas oublier mon âge. J'ai eu une longue et heureuse carrière dans les deux Chambres du Parlement et je suis bien convaincu que le temps est venu où un jeune et énergique leader, comme le bon ami qui siège à mes côtés, doit prendre ma place. Je suis convaincu que le parti n'en souffrira pas le moins du monde, mais qu'au contraire il s'en trouvera bien mieux.

Des VOIX: Très bien.

BILL N° 1 SUR LES CRÉDITS DESTINÉS AUX DÉPENSES DE GUERRE ET À LA DÉMOBILISATION

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable WISHART McL. ROBERTSON propose la deuxième lecture du bill n° 3, intitulé: Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense nationale et la démobilisation.

—Honorables sénateurs, l'objet de ce bill est de fournir des crédits provisoires pour cette partie des dépenses du Gouvernement qui, par le passé, était comprise dans les dépenses de guerre et qui maintenant est désignée comme des crédits destinés aux dépenses de guerre et à la démobilisation.

Pour la gouverne des honorables sénateurs, je dirai qu'au cours de l'année 1944-1945, le chiffre estimatif des dépenses globales sous ce chef ont été de 3,650 millions de dollars; à ce

montant a été ajouté une autre somme de 800 millions de dollars, ce qui fait en tout 4,450 millions. Pour l'année financière 1945-1946, le crédit se divise plus ou moins en deux parties. Au cours de la dernière session, le Gouvernement a demandé et obtenu un crédit spécial de deux milliards de dollars à crédit fin. On demande maintenant une autre somme de 1,365 millions pour la période du 1er septembre au 31 mars 1946. Les totaux comparatifs s'établissent donc maintenant à ceux de 4,450 millions pour l'année financière 1944-1945 et de 3,365 millions pour l'année 1945-1946, ce dernier chiffre se composant d'un premier montant de deux milliards de dollars accordé à la dernière session et d'un autre montant de 1,365 millions que le Gouvernement demande durant la présente session.

L'honorable M. LÉGER: Ce bill n'a donc trait qu'à une partie des crédits?

L'honorable M. ROBERTSON: Oui. Ce bill de crédits provisoires a trait à la somme de 400 millions de dollars, ce qui représente approximativement les fonds requis pour une période de deux mois.

Vous constaterez, au sujet des dépenses de l'an dernier, que les crédits destinés à l'Aide mutuelle étaient indiqués séparément; la somme de deux milliards de dollars accordée l'an dernier comprenait une certaine proportion des crédits destinés à l'Aide mutuelle. J'apprends que l'Aide mutuelle a maintenant cessé d'exister et que le montant de 1,365 millions de dollars que l'on demande maintenant, et dont la somme de 400 millions de dollars est destinée à des besoins immédiats, ne comprend absolument rien pour les fins de l'Aide mutuelle.

Pas n'est besoin d'ajouter, honorables sénateurs, que si vous voulez bien approuver cette demande, vous aurez toute la latitude voulue pour obtenir des renseignements sur ces chiffres lorsque le bill principal des crédits vous sera soumis en temps et lieu. Il s'agit ici d'une demande de 400 millions de dollars faisant partie d'une somme globale de 1,365 millions que le Gouvernement demandera au cours de la présente session.

L'honorable M. F. QUINN: Nous pouvons donc conclure que le solde, soit 965 millions de dollars, nous sera demandé avant la fin de la présente session?

L'honorable M. ROBERTSON: Oui.

L'honorable JOHN T. HAIG: Honorables sénateurs, si j'ai bien compris l'honorable leader, cette manière d'agir ne nous empêchera aucunement de discuter les crédits qui nous seront présentés dans la suite. Il s'agit uniquement d'un crédit provisoire ayant trait à la démobilisation.